

## Séance du 8 décembre 2005

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nicole JANNIN. Tous les conseillers sont présents sauf Madame Audrey CAPRANI, absente et Monsieur Dominique COUDRY, absent excusé. Madame Henriette HENRIOT-COLIN est secrétaire de séance.

### **1. dissolution du SIPSCO**

Le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur les conditions financières et patrimoniales de liquidation du SIPSCO

- cède à titre gratuit et en pleine propriété à la CAGB au 1er janvier 2006 le point d'apport volontaire (Bac à verre), propriété de la commune.

6/6

### **2. état d'assiette des coupes 2006**

Le Conseil Municipal accepte l'état d'assiette des coupes 2006 proposé par l'ONF :

-- vente de futaies affouagères : parcelles 18.19.20 et 21

-- délivrance aux affouagistes :

parcelle 20 (délais d'exploitation de l'affouage : 31/03/2006)

parcelles 18.19. et 21 (délai d'exploitation de l'affouage : 31/08/2007)

6/6

## **INFORMATIONS**

Comité des fêtes : toutes les personnes intéressées pour faire partie du futur comité des fêtes de la commune, peuvent s'inscrire en mairie où elles seront les bienvenues.

Vu pour être affiché le 9 décembre 2005, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes

A Le Gratteris, le 9 décembre 2005

*(Sceau de la mairie)*

Le Maire,  
Nicole JANNIN